DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — N° 401. 15 Septembre 1913 LE NUMÉRO : 50 CENT.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

LA LÉGENDE DU MONT SAINT-MICHEL

On dit que la Légende n'est que la déformation de l'Histoire, mais s'il fallait en conscience rechercher quelle est la part de l'erreur et de l'imagination dans l'Histoire officielle, on en viendrait vite à conclure que tout n'y est que légende. Michelet a été longtemps proclamé un grand historien; on sait aujourd'hui que c'est surtout un grand poëte.

Moi j'adore les poëtes qui déforment l'histoire. Les poëtes ont une sorte de divination. Nul ne les égale pour situer les choses et les gens dans leur vrai milieu. Paysages, costumes, architecture, tout revit sous leur plume enchantée. Ils ont des choses une vision plus haute et plus sûre que celle d'un chartiste courbé sur le grimoire. Tout s'anime à l'appel de cette faculté merveilleuse qu'ils possèdent seuls : l'imagination. Victor Hugo, dans la *Légende des siècles*, n'est-il pas un plus magique évocateur des temps passés que le plat auteur d'un manuel d'école?

Ce sont là, sans doute, les mobiles qui ont conduit M. Louis Foisil à se faire le chantre épique de « La Légende du Mont Saint-Michel ».

M. Louis Foisil possède toutes les qualités qu'il fallait pour aborder un tel sujet. Il a de l'érudition et de la foi. Il aime en toute piété filiale cet antique pays normand dont Saint-Michel est le plus beau fleuron. Sa langue poëtique est pleine, harmonieuse et forte.

Tel poëme a de la rudesse; tel autre un grand charme de douceur. Je comparerais volontiers son livre à un beau missel plein d'enluminures, dont les mots sonores seraient les ors et les vermillons. Il s'en dégage une impression d'enthousiasme et de belle santé.

Après avoir, en des vers pieux et émouvants, dédié le livre à la mémoire de son père, M. Foisil parcourt d'âge en âge les légendes du Mont.

En voici le sonnet liminaire qu'il m'est agréable de reproduire :

Le vieux Mont Chevalier n'a point mis bas l'armure
Ni souffert que la pioche ébréchât ses créneaux;
Seule la vague encor ronge et mord les anneaux
Du collier de granit en lequel il s'emmure.

Et pourtant, nul danger désormais qu'il endure
Le feu de la bombarde ou des courts fauconneaux,
Puisque soudards anglais et reîtres huguenots
Aux sables de la grève ont trouvé sépulture.

Mais tous les moines saints, mais tous les guerriers forts,
Ces héros, ignorés ou fameux, qui sont morts
Donnant pour lui leur sang aux assauts de naguère,

Mais le passé, mais la gloire... voilà tous ceux
Sur qui veille toujours le formidable Preux,
Raidi comme autrefois dans son harnais de guerre.

***

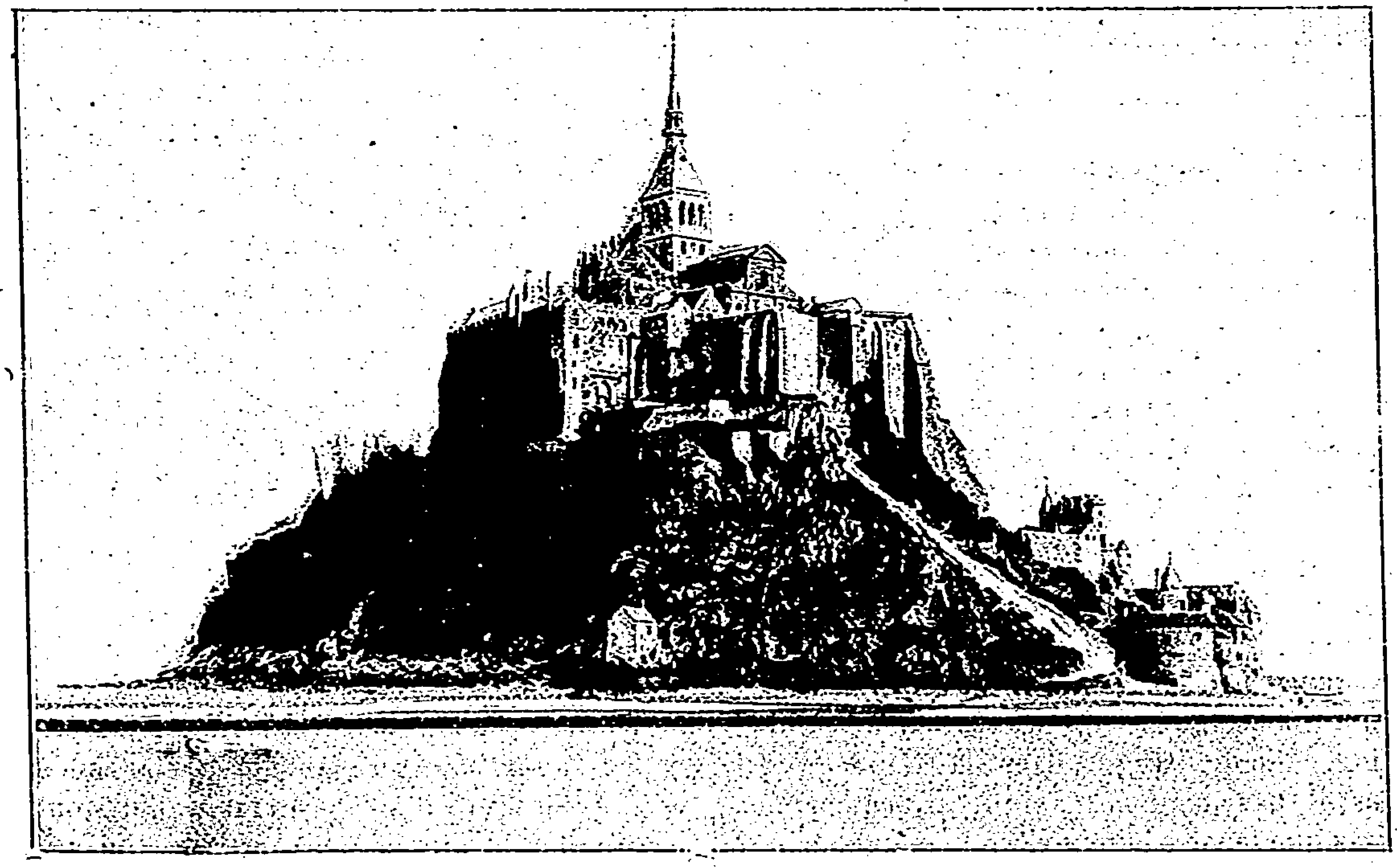
Le poëte a suivi, pour écrire sa légende, l'ordre chronologique, depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la Révolution. Il a recueilli tout ce que le temps avait amassé de traditions mythiques autour du Mont et les a célébrées sur le mode épique et lyrique.

Nous apprenons qu'avant de porter un sanctuaire vénéré, le Mont (il s'appelait alors le Mont Tombe) servait de retraite à deux ermites qui vivaient des aumônes des gens de la plaine. Quand les vivres manquaient, ils allumaient sur la hauteur un grand feu de sarment et tout aussitôt un âne, à eux dépêché par un certain abbé Sigebert, leur apportait un bissac plein. Or, un jour, à la place de l'âne, ils virent un loup gravir les sentiers ardus de la montagne. Ce loup avait égorgé l'âne messager et, pour l'en punir, Sigebert lui avait imposé la corvée qu'accomplissait sa bête. N'est-ce pas d'une naïveté charmante?

Vers l'an 708, saint Michel, archange, ordonna au saint évêque Aubert de construire une église sur le rocher du Mont. A cet appel d'en haut, nobles et manants, qui de leur escarcelle, qui de leurs propres sueurs, s'empressèrent et bientôt les murs du saint édifice s'élevèrent. Un pauvre diable nommé Bain d'Huisne avait pris avec lui ses onze fils pour l'aider. Ils besognaient ferme quand, certain jour, à eux douze,

ils ne purent réussir à déplacer une énorme roche. Alors, de se lamenter. — Qu'à cela ne tienne, dit Aubert, n'as-tu pas un douzième fils? — Mais il est à la mamelle! — La foi seule importe. Va le chercher. Bain d'Huisne obéit et son douzième fils touchait à peine de son petit pied nu la roche pesante, que celle-ci tremblait, s'ébranlait et roulait jusqu'à la mer dans un fracas de tonnerre.

Cette foi d'ailleurs, un des douze membres du chapitre établi par l'évêque Aubert, le chanoine Coliber, ne la possédait pas. On lui avait dit que saint Michel venait errer la nuit dans son sanctuaire et défense était faite à quiconque d'y pénétrer après le coucher du soleil. Mais Coliber ne croyait pas à ces balivernes. Voulant en avoir le cœur net, il s'embusqua un soir derrière les sombres piliers. Et voilà que saint Michel apparut, en compagnie de saint Pierre, porteur des clefs, et de la Sainte Vierge. Avant qu'il eût pu revenir de son émoi et manifester son repentir, Coliber était précipité soudain sur la dalle, frappé à mort d'un formidable soufflet.



***

Autrefois le Mont-Saint-Michel tenait au continent par la terre ferme, mais peu à peu la mer minant son pied l'entoura d'une ceinture glauque. Or ce péril de la marée montante a créé diverses légendes que M. Foisil a groupées sous le nom de « Au péril de la Mer ». Elles mettent en scène des personnages qui, surpris par la montée des flots, invoquent la protection de saint Michel et qui sont sauvés. Encore des miracles de la Foi !

Mais il est dans le livre de M. Foisil deux parties que je mets hors de pair, ce sont celles qui, sous le titre général de « Au péril de l'Anglais » et de « Au péril de l'Hérésie », rapportent les légendes de guerre des XIVe, XVe et XVIe siècles. — A ces époques, le Mont était devenu une véritable petite cité où l'on vivait dans la prière et la foi, à l'abri des créneaux et des ponts levis. Dans ce pays, ravagé par la guerre de Cent Ans, le Mont était âprement disputé par les Anglais et les Français. C'est là que Duguesclin cacha sa dame Tiphaine, lorsqu'il partit en expédition lointaine. Tour à tour la force et la ruse s'attaquent à la forteresse et ses défenseurs ont fort à faire pour ne pas succomber. En l'an 1475, Louis XI y entretient à ses frais des dogues chargés de veiller la nuit à la sécurité du Mont. Ce sont là de lointains ancêtres de nos chiens de police.

Au XVI siècle, c'est le chevalier huguenot Montgommery qui rêve d'y établir sa domination. Dans une pièce d'un beau souffle épique et qui est la pièce capitale du recueil, M. Foisil nous conte comment,

pendant une nuit de septembre 1591, les hommes de Gabriel de Montgommery essaient de pénétrer par surprise dans le Mont, au moyen d'échelles appliquées le long du rocher et grâce à la complicité d'un partisan qu'ils ont dans la place. Mais celui-ci a vendu la mèche au gouverneur du Mont, M. de Boissuzé et tous les Montgommeries qui montent sont décervelés successivement quand ils franchissent le poterne fatale, où ils sont attendus. Aujourd'hui encore, on monte la crypte dite cellier et salle d'Aumônes où se passa ce tragique incident de guerre. Mais il faut le lire sous la plume de M. Foisil. Je ne sais quoi de la fatalité tragique de ces vieilles luttes d'antan reparaît dans le poème et l'auteur a écrit sur ce sujet ses pages maitresses.

Ecoutez ce fragment :

Sur le flanc rebondi d'une obèse futaille
Un homme est là, tout seul, dressant sa haute taille.
Une poterne bâille, ouverte devant lui.
Il s'avance parfois, guettant si, dans la nuit,
Quelque murmure flotte ou si quelque ombre danse;
Seule, la mer au loin répète sa cadence.
Or cet homme qui fouille avec anxiété
Le mystère du vide et de l'obscurité,
Ou qui sur la futaille énorme se rejette
Pour reprendre en songeant sa faction muette.
Cet homme est Godebert veillant dans le cellier.

Un invisible poids fait tout à coup crier
Au linteau de granit le grappin qui s'incruste.
L'échelle qu'il supporte a gémi. Puis le buste
D'un soldat par la baie ouverte s'est dressé.
Godebert au qui-vive impérieux lancé,
Entend distinctement, retenant son haleine,
Les lèvres du soldat répondre : « *Tombelaine* »
(Tel est le mot de passe). Il s'avance, il étend
L'appui de ses deux bras vers l'homme haletant
Qui d'un suprême bond vient tomber sur la dalle :
— Ami, sois bienvenu, lui dit-il. Dans la *Salle
D'Aumônes* qui fait suite au cellier que voici
La porte que tu vois te conduira. Vas-y!
Là tu peux t'attabler sans redouter d'embûches.
Le vin que je tirai mousse encor dans les cruches ;
Tes compagnons et toi traitez-vous largement,
Car, en ce lieu marqué pour le rassemblement,
Je dois les envoyer tour à tour te rejoindre....
Un coup de vin avant l'assaut! C'est bien le moindre ! »
Vers le coin sombre où fume un chanvre résineux
Le huguenot s'éloigne à pas silencieux,
Confiant, sans savoir que derrière la porte
Avec d'autres, s'il faut, qui prêteront main forte,
Deux vigoureux archers qu'apposta Boissuzé
Sont embusqués, chacun dans un angle opposé.
Et tiennent, gais chasseurs escomptant la battue,
L'écharpe qui bâillonne et le poignard qui tue.
— « Qui vive? — Tombelaine! »
Un second compagnon
Au linteau de granit montre son morion.
— « Va donc oindre de vin ta face de béjaune!
— Bien volontiers, l'ami!
— Dans la salle d'Aumône! »

***

La « Digue » est un poème symbolique qui montre Satan, depuis la fondation du Mont, toujours aux prises avec saint Michel. Lutte éternelle de l'esprit du Mal contre l'esprit du Bien. C'était déjà Satan qui, sous les apparences humaines de Touchet ou de Montgommery s'attachait à surprendre le Mont endormi. C'est encore lui qui reparaît, triomphant, aux époques troublées de la Révolution :

La vengeance commande et le blasphème vibre
Et le Mont Saint-Michel est devenu *Mont-Libre*.

Mais il est écrit que les efforts du Mauvais ne prevaudront pas contre la puissance divine et saint Michel a reparu.

Enfin le cycle des poëmes se termine sur une belle invocation au saint, protecteur du Mont :

O messager de Dieu, fléau des mauvais anges
Prince resplendissant des célestes phalanges.

Sur cette flèche, où ta statue aux ailes d'or
Erige en plein azur son immobile essor,

Nos yeux suivent l'éclair vermeil de ton épée
Qui terrasse la Bête à tes genoux crispée !

Le cri dont tu menais naguère, au Paradis
Le bon combat contre les serviteurs maudits,

Qui ut Deus! ce cri légué par les ancêtres
Nous en souffletterons l'orgueil des mauvais maîtres ;

Et sachant sur la foi des vieux textes combien
De miracles prouvés ton secours nous obtient,

Nous voulons joindre une prière à la louange.
— « Daigne, daigne nous rendre, ô tutélaire Archange,

L'humble foi qui, jadis, dans les siècles pieux,
Veillait, lampe fidèle, au cœur de nos aïeux ;

Le repentir aussi, pour cette longue offense
Dont ose braver Dieu notre oublieuse France ;

Et, pour Elle, obtenant le suprême pardon,
Rends-nous l'antique espoir en l'Eternel Guerdon ! »

R. Faral.

Nous prions les abonnés dont l'abonnement est expiré de vouloir bien adresser de suite le montant du renouvellement à M. Tancrède, 15, rue de Verneuil, afin de ne subir aucun retard dans le service de Revue.

La Prophétie des Papes

Le *Matin* publie l'entrefilet suivant :

M. de Poli vient de découvrir une curieuse prophétie attribuée à un moine de Padoue, mort nonagénaire au lendemain de l'exaltation de Léon XII. Cette prophétie contient la liste nominative des dix derniers Papes, à commencer par le Pape actuel, et c'est ce qui la distingue de celle de saint Malachie, très connue celle-là, où les papes ne sont désignés que par des devises. D'ailleurs, ces devises sont reproduites et brièvement paraphrasées dans la prophétie du moine de Padoue.

Donc, voulez-vous connaître par leurs noms et par ce qui caractérisera particulièrement leurs règnes les neuf successeurs de Pie X, dont le dernier assistera par conséquent à la fin du monde ? Lisez :

Paul VI. — « Voici *la religion dévastée* et la race très cruelle de Satan. Notre Saint-Père Paul VI. Debout la ligue italienne ! »

Pie XI. — « Voici *la foi intrépide* et le massacre prédit, la victoire sainte très assurée. Notre Très-Saint-Père Pie XI, roi d'Italie. Que la cité sainte ait foi en ses mérites ! »

Grégoire XVII. — « Tu es *le pasteur angélique* de Rome, ô docteur bienveillant, ô père très indulgent ! Salut, Grégoire XVII, père saint, pasteur nécessaire ! »

Paul VII. — « Salut, savant *pasteur et pilote* très sage du peuple romain. Notre Très-Saint-Père Paul VII. Voilà donc revenue la paix parfaite. »

Clément XV. — « Voici *la fleur des fleurs*, voici le lys couronnant les vertus de sa patrie et les actes très saints prédits dans le Seigneur. Notre Très-Saint-Père Clément XV. Toi, Rome, sa fille, vénère le roi de paix. »

Pie XII. — « *De la moitié de la lune* procède ce pape envoyé à Rome par le docteur divin. Salut à notre bien aimé père Pie XII, très saint médiateur, future victime. »

Grégoire XVIII. — « Grâce à un excellent *labeur du soleil*, la terre nourrit le troupeau dévoué d'un pasteur très saint. Notre Très-Saint-Père Grégoire XVIII, prêtre admirable. »

Léon XIV. — *De la gloire de l'olivier* du Seigneur. Oh ! quel messager de paix, oh ! quel protecteur tout rempli de bonté ! Le pape Léon XIV, monarque énergique, glorieux règne. »

Pierre II, dernier pape. — « Dans cette désolation suprême du monde siègera Pierre de Rome, dernier pontife du vrai Dieu. Rome criminelle sera détruite, et le juge redoutable jugera toutes les nations. »

Complétons ce document.

Ce n'est pas d'hier que M. de Poli en a fait la découverte. La *Revue des Questions archéologiques, historiques*, etc., de mars-avril 1899, contient un long et remarquable article du même M. de Poli, croyons-nous, commentant et expliquant cette prophétie. On peut lire ladite Revue à la Bibliothèque nationale.

Détail surprenant :

Au moment où parut l'article que nous signalons, le Pape Léon XIII, désigné par la devise *Lumen in cœlo*, régnait encore, et son successeur, le Souverain Pontife Pie X, actuellement régnant, que la prophétie de saint Malachie appelle *Ignis ardens* (le Feu ardent), alors Patriarche de Venise, ne devait être élu que quatre ans plus tard.

Or, non seulement le Pape Léon XIII est nommé, ainsi que ses successeurs, dans le document en question, mais *le Pape Pie X y est annoncé par son nom de Pie X*, QUATRE ANS AVANT son élection et du vivant de son illustre prédécesseur.

Si tout le document est d'une aussi exacte précision, le prochain Pape, — *Religio depopulata*, — portera le vocable de Paul VI. Une « Ligue italienne » se formera, sans doute pour le défendre, et son successeur, Pie XI, *Fides intrepida*, ajoutera à son titre pontifical celui de « Roi d'Italie ».

En supposant que vingt années nous séparent de ces événements, nos fils verront s'accomplir de bien étonnantes choses.

Charles Vincent.

LA RECLUSE JULIANE

[*La* Revue des Deux-Mondes *publie sous le titre de « Visions mystiques dans l'Angleterre du moyen-âge », de délicates et émouvantes pages posthumes de Mme Lucie Félix-Faure-Goyau. Le charmant et érudit écrivain disparu y raconte l'histoire d'une recluse du dix-huitième siècle, Juliane de Norwich.*]

D'où venait cette Juliane ? Personne, ici-bas, ne le sait ! Elle habitait une cellule bâtie contre l'église de Norwich, de manière à ne perdre aucune note des chants ou des orgues. Il paraît que le « reclusage » de Norwich dépendait d'un prieuré de Bénédictines, le prieuré de Carrow, et l'on a songé que Juliane était une moniale de ce couvent, qu'elle avait désiré une vie solitaire, et l'avait obtenue, avec la permission de la prieure. L'église subsiste encore aujourd'hui — petite église du XIVe siècle, où l'anglicanisme maintient le crucifix. La tour de cette église, beaucoup plus ancienne, remonte peut-être à l'époque saxonne. Sous Henri VIII, on a détruit le petit ermitage dont les fondations, cependant, ont été découvertes de nos jours. Peut-être les cendres de Juliane reposent encore dans ce sol : il était d'usage de creu-

ser la tombe des recluses sous la cellule qu'elles avaient habitée pendant leur vie.

Juliane se considérait comme une femme illettrée. Dom Gabriel Meunier, qui est le traducteur français et le préfacier de son livre, remarque avec justesse que, dans sa simplicité, le style de la recluse recèle un certain art, et que plusieurs réflexions dénotent une culture intellectuelle supérieure à ce que sa modestie nous eût fait attendre. Sans doute, elle se trouvait illettrée en se comparant aux savants de son temps. Elle ne maniait pas le latin comme sainte Gertrude, mais la phrase que nous cite Dom Gabriel Meunier nous montre assez la valeur et la portée de son esprit : « La perfection, écrit-elle, a deux belles propriétés qui sont la rectitude et la plénitude. » Quel qu'il fût, cet esprit devait disparaître, s'anéantir, devant la grandeur du monde révélé.

Juliane, nous dit-on, mourut centenaire. Elle vécut à une sombre époque qui fut celle de la guerre de Cent Ans. On l'a quelquefois identifiée avec une Juliane Lampit, qui reçut un legs d'un chevalier, combattant d'Azincourt.

Quels échos du monde — de ce monde troublé, — lui parvenaient-ils à travers la fenêtre grillée de sa petite cellule? Qu'entendit-elle de ce siècle qui vit luter les rois et pleurer les reines, — siècle ou Shakspeare place ce jardinier, qui sur une plante de romarin, recueillit une larme de reine? Certainement elle connaissait la détresse des âmes et elle disait : « *All is for love*. Tout est pour l'amour. »

Autour d'elle il y avait une ville laborieuse et riche, renommée pour le commerce des laines ; son église, sa cellule étaient placées dans le plus beau quartier d'alors ; dédaigneuse des intérêts matériels, elle ne songeait qu'aux intérêts spirituels, non seulement de sa cité, mais de l'univers.

« Tout est pour l'amour... Tout finira bien... » Voilà ce que répète Juliane, ce qu'elle entend à travers ses révélations. Voilà ce qu'elle devait répondre aux pèlerins douloureux et déconcertés qui se présentaient à sa petite fenêtre grillée pour l'interroger : « Amour, confiance, repos en Dieu... »

Que s'était-il passé dans cette cellule? Un événement silencieux, ignoré de la plupart des hommes, mais un événement tel que la Petite Eglise, exilée aujourd'hui du catholicisme, en a conservé le souvenir jusque dans son exil. Elle maintient que cette humble recluse du XIVe siècle fut une de ses gloires.

Juliane voulait commencer une vie nouvelle. Sans doute elle avait un peu plus de trente ans. Elle pria Dieu de lui envoyer une grave maladie dont la guérison serait une sorte de résurrection, de renaissance dans cette nouvelle vie. Tous ceux qui l'entouraient croyaient qu'elle allait mourir. Elle avait reçu les sacrements. Elle était prête. On l'avait redressée, et, très doucement, elle regardait le ciel où montait son espérance. Sa paix était profonde. Elle s'abandonnait à la miséricorde de Dieu. Volontiers elle eût dit comme saint Martin : « Je ne refuse pas de vivre, et je ne crains pas de mourir... »

Soudain, sa vue s'affaiblit. Toute la chambre lui parut obscure. Seul le crucifix que lui présentait le prêtre demeurait lumineux, comme ayant conservé la clarté du jour, et ses yeux quittèrent la douceur du ciel pour ne plus se fixer que sur le crucifix. Alors le mystère de l'amour divin se découvrit devant elle. Juliane y pénétra de tout l'élan de son âme et de son cœur. Elle en rapporta pour les hommes un sublime message, des paroles magnifiques, et c'étaient des paroles sereines, c'était un message de paix.

Elle écrivit son livre longtemps après l'époque de ses révélations, mais rien n'était alors plus intensément présent à son esprit, que ces heures de miracle, et les pages en apparaissent baignées d'une mystérieuse lueur qui n'appartient pas à ce monde.

« Notre-Seigneur, dit Juliane, me donna une vue spirituelle de l'intimité de son amour. Je vis qu'il est pour nous tout ce qu'il y a de bon et de réconfortant. Et ainsi selon ce que j'ai compris, il est comme un vêtement qui nous enveloppe, nous entoure, nous serre avec un amour si tendre qu'il ne peut jamais nous quitter... Quand notre cœur et notre âme ne se sentent pas à l'aise, c'est que nous cherchons ici-bas un repos dans des choses qui, en raison de leur petitesse, ne sauraient nous les procurer. Mais quand, par amour et de plein gré, l'âme s'anéantit pour posséder celui qui est tout, c'est alors qu'elle peut goûter le repos spirituel. » « La bonté de Dieu, déclare-t-elle un peu plus loin, embrasse non seulement toutes ses créatures, toutes ses œuvres, mais elle s'étend bien au delà sans aucune limite, car il est l'Infini. »

La Rédemption est l'œuvre de cette bonté. Juliane nous découvre tout à coup, de sa cellule étroite, d'immenses horizons spirituels, quelque chose comme le ciel d'une nuit étoilée, où des vérités émergent du mystère en s'illuminant comme des étoiles.

« Dieu est tout ce qui est bon, selon moi, affirme-t-elle, et ce qu'il y a de bon dans la créature, c'est Lui... »

« Si je ne regarde que moi seule, je ne suis absolument rien. Mais je suis, je l'espère, en union de charité avec tous mes frères dans le Christ. Or, dans cette union, réside la vie de l'humanité qui sera sau-

vée. Dieu est tout ce qui est bon, selon moi (elle le répète encore, cela revient comme un *leit motiv*) et Dieu a fait tout ce qui existe, et il aime tout ce qu'il a créé ; aussi, celui qui aime généralement tous les chrétiens pour l'amour de Dieu, aime-t-il tout ce qui est. En effet, l'humanité qui sera sauvée comprend tout : les créatures et le Créateur ; car Dieu est en l'homme, et tout est en Dieu : qui aime ainsi aime donc tout. »

Juliane sait parfaitement que, dans cet ordre sublime, une expression peut la trahir ; et elle ne veut point que sa doctrine soit confondue avec le panthéisme. Elle croit Dieu présent dans l'âme des élus comme sainte Thérèse le croit présent au centre du château de la vie intérieure. Elle sait que l'humanité sauvée a pour chef et pour tête du corps mystique le Dieu fait homme, le Christ.

C'est une époque troublée que celle de Juliane : l'Angleterre était alors travaillée par l'hérésie de Wiclef et celle des Lollards, et les partisans de ces doctrines les colportaient à travers le pays, quoiqu'elles ne semblent pas avoir atteint la région de Norwich. Juliane devait connaître l'atmosphère spirituelle de son époque. Elle regardait l'Eglise comme l'arche de salut, et proclamait sa foi dans cette Eglise, son obéissance à ses directions : « En tout ceci je crois ce que la Sainte Eglise croit, prêche et enseigne. Car la foi de la Sainte Eglise, que j'avais comprise jusque-là (et que j'espère, avec la grâce de Dieu, avoir bien gardée en pratique) était continuellement présente à mon esprit : c'est bien ma ferme volonté de ne jamais accepter quoi que ce soit qui puisse lui être opposé. »

Si certaines expressions de Juliane courent le risque d'être interprétées dans le sens panthéiste, elle les corrige par d'autres déclarations. Ce que voit Juliane, ce n'est pas l'opération des créatures, mais l'opération de Dieu dans les créatures, « car il est le point central de tout ; c'est lui qui fait tout ». Il accomplit ses œuvres avec douceur ; « aussi, l'âme qui a détourné ses regards des jugements aveugles de l'homme pour les porter sur les suaves et magnifiques jugements de Dieu jouit-elle d'un grand repos... Je vis d'une façon très certaine que jamais il ne change ses desseins en quoi que ce soit. Toutes choses ont donc été, même avant d'être faites, établies par lui dans l'ordre qu'elles conserveront pour toujours ». Jésus, dit-elle, semble lui dire : « Vois, je suis Dieu, je suis en tout, je fais tout, je n'ai jamais retiré ma main d'aucune de mes œuvres, et il en sera toujours ainsi. Vois, je conduis chaque chose à la fin que je lui ai assignée de toute éternité, avec la même puissance, la même sagesse, le même amour qu'en la créant. »

Elle regarde son crucifix, elle lit sur le crucifix toutes ces révélations, et, cependant, la plus profonde des douleurs que la terre ait portées ne lui dissimule pas la joie de l'Eternité. Que se passe-t-il dans la pauvre cellule dénudée où cette âme brûle comme un cierge au feu de l'amour divin ? Elle vit sans doute dans le silence et dans l'obscurité cette brûlante épopée intérieure que nous décrira sainte Thérèse ; mais, au lieu de la chanter en toutes ses phases comme la réformatrice du Carmel, la recluse de Norwich nous laisse longuement méditer sur quelques mots condensés en une formule si brève qu'on pourrait l'inscrire au chaton d'une bague : « Ainsi, dit-elle, je voyais Dieu et je le cherchais ; je le possédais et je voulais l'avoir davantage. » Autre aspect de la pensée de Pascal : Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé.

« Cette vision, ajoute Juliane, m'enseigne que la recherche continuelle de l'âme plaît beaucoup à Dieu, car celle-ci ne saurait faire plus que *chercher*, *souffrir et avoir confiance*. »

Chercher, selon Juliane, est aussi bon que contempler, tant qu'il plaît à Dieu de laisser l'âme à cet exercice. Le tout, c'est de s'attacher à Dieu en toute confiance. Que Dieu nous dispense la ferveur ou nous laisse dans la sécheresse, c'est, déclare-t-elle, « toujours avec le même amour ». Et « c'est sûrement sa volonté que nous nous efforcions de nous maintenir dans la joie autant que possible ».

Pourtant ceux qui aiment Jésus souffrent de la souffrance qu'il a subie à l'heure de sa mort : « Tous ceux qui étaient ses amis souffrirent en raison de leur amour. Et tout le monde en général, c'est-à-dire que ceux qui ne le connaissaient pas sentirent que tout leur manquait, sauf d'être secrètement et puissamment conservés par Dieu... »

Juliane a regardé la douleur, mais elle croit à la joie, et elle le dit en mots saisissants : « Le bonheur durera éternellement, tandis que la douleur est temporaire ; elle sera réduite à néant pour tous ceux qui seront sauvés. Dieu veut donc que nous ne nous laissions pas aller à nos épreuves avec tristesse et chagrin et qu'au contraire, nous les surmontions au plus tôt, en nous maintenant toujours dans une joie inaltérable. »

Cela revient à dire qu'il nous faut vivre en nous-mêmes conformément à ce qui de nous-mêmes peut être immortel, mais elle savait que, dans cette vie, l'impression du nuage qui passe assombrit quelquefois une âme humaine. « Il y a, en en effet, deux parties en nous, l'extérieure et l'intérieure. La pre-

mière, notre enveloppe charnelle et périssable qui est maintenant dans la douleur et l'épreuve, et qui le sera toujours en cette vie. Je la ressentais beaucoup en ce moment; c'était elle qui se repentait. La seconde qui est une vie élevée et bienheureuse, toute de paix et d'amour; celle-ci, je la sentais encore plus profondément, et c'est en elle que, fortement, sagement, avec une volonté bien arrêtée, je choisis Jésus pour mon ciel. Ce fut pour moi l'occasion de constater que cette partie intérieure est vraiment maîtresse et souveraine; qu'elle n'est nullement opprimée par la volonté de l'autre, et qu'elle n'y a aucune part, mais toute la volonté est faite pour être unie à Notre-Seigneur Jésus.»

L. FÉLIX-FAURE-GOYAU.

La béatification de Bernadette

Voici le texte d'introduction de la cause de béatification et de canonisation de Bernadette Soubirous, la petite pastoure pyrénéenne à qui la Vierge apparut sur le rocher de Lourdes vers lequel se dirigent aujourd'hui de tous les points du monde des foules de pélerins.

Diocèse de Nevers. Cause de béatification et de canonisation de la vénérable servante de Dieu sœur Marie-Bernard Soubirous, de la Congrègation des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers.

Bernadette Soubirous, dont nul n'ignore le nom, naquit le 7 janvier 1844, à Lourdes, ville du diocèse de Tarbes, de parents honnêtes et chrétiens, François et Louise Castérot. Eprouvée par une santé délicate et chétive (1) elle gagna, ainsi qu'on le rapporte, l'affection de tous, soit à la maison paternelle, soit chez sa nourrice par sa modestie, son obéissance et l'intégrité de sa vie. Ayant déclaré, au début de l'année 1858, que l'Immaculée Mère de Dieu l'avait favorisée d'apparitions et d'entretiens répétés à la Grotte de Massabielle, proche de la ville de Lourdes, et lui avait enseigné la dévotion au très saint rosaire (2), ce qui avait amené une grande affluence de peuple auprès de la Grotte, elle eut à supporter beaucoup de désagréments et de contrariétés, tant de la part des représentants du pouvoir civil que des supérieurs ecclésiastiques. Ceux-ci, afin d'établir toute la vérité touchant les apparitions et les paroles de la Très Sainte Vierge rapportées par l'enfant, lui firent subir de nombreux interrogatoires, sans jamais saisir dans ses paroles l'ombre même d'un mensonge ou d'une contradiction. Il en résulta que le nombre des personnes des deux sexes désireuses de la voir augmenta tellement que le curé Peyramale crut devoir soustraire la jeune fille à la curiosité des visiteurs. C'est pourquoi, en cette même année 1858, elle fut, par les soins de son curé, admise comme élève et pensionnaire à l'hospice des Sœurs de Nevers, où, le 3 juin, elle fit sa première Communion avec piété et sainte allégresse. Elle s'y livra avec assiduité à l'étude de la religion et aux travaux scolaires, et y prodigua également ses soins et ses consolations aux malades. Au cours de l'année 1866, sur les conseils et par l'autorité de l'évêque de Nevers, elle fit ses adieux à la Grotte de Massabielle et à l'hospice des Sœurs de Nevers, l'une et l'autre très chers à son cœur, et, les quitta, docile à l'appel d'en haut, pour entrer, le 7 juillet, au noviciat desdites Sœurs, à Nevers.

Après avoir d'abord pris l'habit, puis achevé son noviciat, elle fit profession, le 30 octobre 1867, sous le nom de sœur Marie-Bernard; puis, après dix ans, le 22 septembre 1878, elle prononça ses vœux perpétuels. Fidèle observatrice de ses Constitutions et du silence, jamais, dit-on, elle ne demanda dispense de sa règle, bien qu'elle fût malade, de même que jamais non plus elle n'alla au parloir, si ce n'est par obéissance et pour un temps très court. Elle faisait ses délices de méditer sur les mystères de la sainte Eucharistie et de la Passion de Notre-Seigneur, comme aussi de témoigner sa piété filiale à la Vierge Immaculée. Enfin, après avoir enduré de longues infirmités et s'être adonnée à l'exercice de ses fonctions, elle fut conduite aux portes du tombeau par l'asthme dont elle souffrait depuis longtemps, et, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, mourut pieusement à Nevers, dans la maison de son Institut, le 16 avril 1879, à l'âge de 35 ans. La renommée de sainteté que la servante de Dieu s'était acquise de son vivant, étant devenue plus éclatante et s'étant de plus en plus répandue après sa mort, fraya la voie aux enquêtes informatives de l'Ordinaire. Ces enquêtes ayant été achevées et transmises à la Sacrée Congrégation des Rites, toutes les prescriptions de droit ayant été observées, sur les instances du R^me^ P. Louis Copéré, de la Société de Marie, postulateur de la Cause, vu les Lettres postulatoires très respectueuses de plusieurs Eminentissimes cardinaux de la sainte Eglise romaine, de nombreux évêques, Chapitres, Ordres, Congrégations et personnages illustres, l'Eminentissime et Révérendissime cardinal Dominique Ferrata, au lieu et place de l'Eminentissime et Révérendissime cardinal Joseph Calasanz Vivès y Tuto, ponent de la cause, au cours de la réunion ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, convoquée au Vatican le jour ci-dessous mentionné, — a proposé l'examen du doute suivant : *Faut-il signer la Commission d'introduction de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit?* Et les Eminentissimes et Révérendissimes Pères préposés à la garde des Rites sacrés, — après avoir, à la suite du rapport de l'Eminentissime pro-ponent, entendu, de vive voix

(1) Le texte du Décret dit littéralement : « Quoique éprouvée par une santé délicate et chétive, elle gagna cependant l'affection de tous, etc., etc. (Note de la rédaction du *Journal de la Grotte*).

(2) Le Décret dit *les mystères*, mais il est évident qu'il ne s'agit que de la *dévotion*, car l'Apparition n'a jamais parlé à Bernadette des mystères du Saint Rosaire. (Note de la rédaction du *Journal de la Grotte*.)

et par écrit, le R. P. Alexandre Verde, promoteur de la foi, toutes choses mûrement pesées, — ont été d'avis de répondre : *Affirmativement, c'est-à-dire que la Commission devait être signée, s'il plaisait à sa Sainteté.* — Le 5 août 1913.

Relation en ayant ensuite été faite à notre Saint-Père le pape Pie X par le soussigné secrétaire de la Sacrée Congrégation de Rites, Sa Sainteté, ratifiant le Rescrit du susdit saint Conseil, a daigné signer de sa propre main la Commission d'introduction de la cause de béatification et de canonisation de la vénérable servante de Dieu, Sœur Marie-Bernard Soubirous, de la Société des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, le 13 du même mois et de la même année.

FR. SÉBASTIEN, card. MARTINELLI,
préfet de la S. C. des Rites.

† PIERRE LA FONTAINE,
évêque de Charyste, secrétaire.
†
(Lieu du sceau)

GUÉRISON MERVEILLEUSE

On lit dans la *Croix* :

En octobre 1912, une guérison tout à fait extraordinaire fut obtenue à Carcassonne, par l'intercession de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Notre journal se trouvant directement mêlé à ce prodige, par discrétion nous préférâmes ne pas en parler.

Mais voici qu'un missionnaire, faisant, dans le Messager de Saint-Camille *de Tournai, le récit d'une mission donnée à Carcassonne au Carême de 1913, la raconte dans tout son détail.*

Nous considérons dès lors comme un devoir de gratitude envers la pieuse Carmélite de reproduire ce récit, qui ne manquera pas d'exciter chez nos lecteurs la confiance en la prière :

Mme Rancoule, Anna, est âgée de soixante ans ; elle demeure rue Barbacane, nº 117, paroisse de Saint-Gimer, ville de Carcassonne. Un petit jardinet fort bien cultivé précède la maisonnette aux volets verts C'est le printemps : tout est en fleurs dans ce joli coin de terre : cerisiers blancs, pêchers roses, lilas violets étalent fièrement leur jeune et fraîche paru re M. et Mme Rancoule nous attendent : lui est en habit de toile bleue, il est serrurier ; elle, en bonnet blanc, toute simple, toute ronde, les yeux candides et francs, la bouche souriante, sans prétention aucune ; elle exerce une profession prêtant peu aux inventions poétiques : elle est charcutière, et revendeuse de charcuterie aux halles de la ville. Tous les deux sont heureux de nous accueillir dans leur petite salle à manger, leur salon de réception. Et tout de suite Mme Rancoule nous raconte le miracle, le mari appuyant lui-même avec une sympathie visible et une foi absolue les paroles de sa femme.

C'est le 10 septembre 1911 que la maladie éclata sous la forme d'un abcès sur la face antérieure de la jambe droite, abcès qui détermina dans la suite une plaie ulcéreuse de nature si alarmante que le médecin dut recourir dès le début aux cautérisations au fer rouge ; il parla même de l'amputation du membre. Malgré l'application des remèdes prescrits, teinture d'iode, eau oxygénée, lavages avec des solutions au sublimé, la plaie demeurait toujours. Elle était irrégulière, de six centimètres sur cinq environ ; elle était profonde et laissait apercevoir l'os. Une supuration constante avec écoulements sanguinolents épuisait la malade ; les douleurs très vives rendaient le travail à peu près impossible et provoquaient parfois des syncopes ; la jambe était enflée ; de nombreux et gros furoncles surgissaient sur cette jambe.

Or, un soir, exactement le 9 octobre 1912, Mme Roucoule lut, dans le journal catholique la *Croix*, un article sur la dévotion à sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, le journal avait reproduit le portrait de la pieuse Carmélite.

Ce fut un trait de lumière ! La pauvre infirme découpa l'image et, animée d'une grande confiance; après une fervente prière, elle la fixa, le soir même, au moyen d'une bande, sur son pansement. Elle s'endormit bientôt d'un bon sommeil. O surprise ! à son réveil, le matin du 10 octobre, elle trouva l'image couverte d'un dépôt de sang ; l'enflure et la douleur avaient disparu, la plaie s'était si sensiblement améliorée qu'elle put reprendre le jour même, et sans fatigue, ses occupations. En ce moment, Mme Rancoule veut appuyer ses dires par des pièces justificatives ; elle tire d'un carnet usagé la pauvre petite image en papier de journal, instrument du miracle, toute maculée de sang. Nous la regardons avec compassion pour les souffrances endurées et reconnaissance pour le miracle obtenu.

Mais notre heureuse interlocutrice n'a pas tout dit ; nous la laissons volontiers continuer son récit. Trois ou quatre jours après la première guérison, la plaie était cicatrisée et entièrement couverte d'une peau fine qu'il suffisait de protéger par une toile légère sur laquelle la malade continuait à placer, par dévotion, la précieuse image. Tous les gestes autrefois impossibles lui étaient devenus faciles, comme marcher, travailler, se mettre à genoux. Un jour même — c'était un mois après la guérison, — le malheur voulut que l'humble femme tombât sur le rebord d'une marche d'un escalier de pierre et donnât de tout son

poids sur la partie de la jambe antérieurement guérie. « Malheur ! m'écriai-je, — et la plaie s'est rouverte. — Mais pas du tout, et c'est pour moi un second miracle. De la chute, il n'est résulté qu'une écorchure superficielle. J'ai pu tout de suite continuer mon travail sans aucun traitement, et le mal n'est revenu d'aucune façon. Je suis bien guérie, et pour toujours, j'espère, grâce à ma chère petite sainte. »

M. le Curé prit alors la parole. On avait l'impression, dans cette chambre si simple, si commune, de la présence invisible, mais presque certaine du surnaturel. « Voyons, madame Rancoule, dit le bon prêtre, voulant provoquer devant témoins une explication qui lui tenait à cœur, est-il vrai que de temps à autre vous sentez des bouffées de parfum céleste ?... — Absolument vrai ! Depuis que j'ai eu le bonheur d'être guérie par Sœur Thérèse, je suis souvent embaumée par un parfum délicieux. Cela m'arrive plusieurs fois dans la journée, chez moi, la nuit quand je m'éveille. Il dure très peu. Je ne puis mieux le comparer qu'à ce qu'on éprouve quand on se croise avec une personne parfumée. Quand je reçois cette faveur, je réponds : Bonjour, ma petite reine, et je prie pour les âmes du Purgatoire, parce que je sais que « la sainte » avait pour elles une grande dévotion. »

N'est-ce pas que ce ton de douce simplicité, de naïveté même est bon à entendre et nous fournit une preuve nouvelle de la sincérité parfaite de notre interlocutrice ? Je recommandai de tout mon cœur la mission à ses prières, la paroisse a tant besoin, elle aussi, d'être guérie ! elle souffre de tant d'ulcères !

Puis le missionnaire raconte la mission elle-même, dont le succès fut considérable, et il termine par ces paroles de remerciement :

Ce que je puis dire sans violer aucun secret, c'est que cette mission tient dans mes souvenirs de missionnaire, qui datent maintenant de vingt-deux ans, le record en fait de conversions : ce fut la pêche miraculeuse, non pas au hameçon et de petits goujons, mais au filet, garni, lourd et pesant, faisant craquer les mailles... Dieu soit loué, et Sœur Thérèse, la gracieuse petite sainte — que ses parents avant sa naissance, avaient espérée et rêvée missionnaire, — remerciée !...

C. Durand.

LES MANIFESTATIONS D'ALZONNE

L'*Eclair* de Montpellier a publié la note suivante :

« Les journaux blocards et anticléricaux ne manquent jamais l'occasion de tourner en ridicule la religion, et tous leurs efforts tendent à détruire le peu de foi qui peut encore rester parmi les lecteurs de leurs feuilles sectaires.

» Cette fois, en se mêlant des soi-disant apparitions d'Alzonne, et en menant sur tous les points de la France une campagne énergique contre le clergé, ils font mieux que de saisir une occasion.

» Des données que nous possédons, il ressort que tout le plan qui se poursuit en ce moment émanerait des loges. Articles infâmes, dessins répugnants, rien n'est épargné par les libres penseurs avides de satisfaire leur haine contre le clergé et le catholicisme pour égarer l'opinion publique.

» Les organes des frères∴ s'étant mêlés, dès le début, à cette affaire et ayant sonné la charge pour amener le plus de gens possible à Alzonne, ont eux-mêmes presque crié au miracle afin de mieux pouvoir, par la suite, ridiculiser la religion. Cela nous était une raison impérieuse pour faire le silence sur ces prétendus faits surnaturels.

» Nous nous tairions encore aujourd'hui et nous ne nous serions pas départis de cette ligne de conduite si notre devoir ne nous imposait de recommander à tous nos amis de s'abstenir de se rendre sur les lieux des soi-disant apparitions.

» S'ils agissaient différemment, ils ne feraient que servir l'intérêt des loges maçonniques, qui sont, nous ne pouvons en douter aujourd'hui, les instigatrices de cette affaire ».

***

Mgr l'évêque de Carcassonne a interdit « jusqu'à plus ample informé » toute manifestation religieuse à Alzonne.

LE

Fou tragique de Mulhausen

On n'a pas oublié le terrible drame qui se déroula à Brême, à la fin du mois de juin. Un instituteur, du nom de Schmidt, se précipitait dans l'école catholique des petites filles de Marie, y tuait quatre écolières, la maîtresse d'école, un domestique et blessait grièvement une dizaine d'enfants. Schmidt voulait se venger « des jésuites » dont il se croyait persécuté. Folie qui fut aussi celle de Raspail et de Villemain.

La tragédie qui vient de se dérouler à Mulhausen-sur-l'Enz a encore un instituteur allemand pour triste héros. Et la folie sanglante de ce malheureux offre un cas curieux pour les aliénistes.

Voici d'abord le récit des faits :

Le 4 septembre, le maître d'école Wagner, de Degerloch, revenant subitement dans le village de Mulhausen, où habitait son beau-père, mit le feu à cinq granges, situées dans différents endroits. Comme la population, effrayée, se hâtait vers l'incendie, soudain une fusillade se fit entendre dans la nuit. C'était Wagner qui, atteint de folie furieuse et tenant un revolver dans chaque main, tirait sans relâche sur tous ceux qui s'approchaient.

Un habitant, nommé Christian Vogel, fut frappé d'une balle à la bouche au moment où il ouvrait sa fenêtre et fut tué sur le coup. Un paysan qui, effaré, demandait ce qui se passait, subit le même sort.

Le vide s'étant fait devant lui comme devant un épouvantable fléau, le dément se dirigea vers la maison de son beau-père et y mit le feu.

Les paysans, cependant, s'étaient repris et, amassés en foule, résolument ils s'avançaient ; mais soudain de nouvelles détonations se firent entendre. Atteints par les balles, cinq hommes, âgés de trente-cinq à soixante ans, et une enfant de onze ans tombèrent morts sur le sol. Le meurtrier, qui avait la figure couverte d'un masque et qui avait devant lui une sorte de tablier contenant, on le sut plus tard, quatre revolvers automatiques et plus de trois cents cartouches, continuait à tirer inlassablement, faisant de nouvelles victimes.

Bientôt, il y eut huit tués et plus de vingt blessés, dont quelques-uns très grièvement.

Dans les rues, les flaques de sang s'agrandissaient et le village, jonché de cadavres, ressemblait à un champ de bataille.

Cependant, le garde champêtre et un ouvrier du chemin de fer bondirent courageusement sur Wagner. Le garde, bien que blessé, réussit à le désarmer. Une scène effrayante se passa alors. Le fou, se débattant désespérément, eut la main tranchée d'un coup de sabre, et les paysans, ivres de rage, le lynchèrent sans pitié. Il fut grièvement blessé à la tête. Sa vie, néanmoins, ne paraît pas en danger.

On devait cependant découvrir un nouveau crime du dément. On apprit en effet plus tard qu'avant de quitter son habitation, il avait assassiné toute sa famille, ce qui porte à treize le nombre des morts tombés sous ses coups. Sa malheureuse femme et ses quatre enfants avaient été poignardés. La femme était étendue sur son lit, la gorge tranchée.

Wagner, qui est âgé de quarante ans, n'avait donné jusqu'à présent aucun signe de dérangement cérébral, et il paraissait vivre heureux. Avant de se rendre à Mulhausen, il avait adressé à un de ses amis une carte postale sur laquelle étaient tracés ces mots : « Excusez-moi, je dois faire cela, bien que cela ne sert à rien. »

Il devait reprendre la direction de son école dans quelques jours.

Un juge d'instruction et les autorités policières de Stuttgard se sont rendus sur les lieux. On peut s'imaginer l'effroi et la consternation qui règnent dans le malheureux village et se faire une idée de la rage destructive qui animait le fou, en apprenant que, s'étant réfugié à un moment donné dans une étable, il avait également massacré à coups de revolver les animaux qui s'y trouvaient. Au moment de son arrestation, Wagner était encore en possession de deux cents cinquante cartouches.

On apprend qu'un des paysans grièvement blessés par Wagner est mort des suites de ses blessures, ce qui porte à quatorze le nombre des morts.

La préméditation n'est pas douteuse. Wagner l'avoue, d'ailleurs.

Tout avait été minutieusement prévu est prémédité.

Wagner, avant d'entreprendre sa sinistre besogne, avait essayé de couper les fils téléphoniques reliant Mulhausen avec les localités du voisinage. A cet effet, il s'était muni des outils qu'emploient généralement les ouvriers du téléphone pour leurs travaux. Il pensait ainsi isoler Mulhausen et s'assurer toute liberté d'action.

La veille de son forfait, Wagner, voyant ses enfants jouer avec des camarades, leurs voisins, demanda à l'un de ceux-ci une pierre pour aiguiser un couteau. Cette arme devait lui servir à égorger sa famille. Il voulait assassiner encore son frère et la famille de ce dernier, dans la petite commune d'Eglosheim. Après avoir tué les siens, Wagner se rendit chez son frère et lui annonça qu'il reviendrait dans la nuit ; il lui demanda même de laisser la clé de la maison près de la porte, ce qui fut effectivement fait. Wagner alla ensuite à l'étable et y dissimula plusieurs paquets de cartouches de revolver.

Le parquet de Stuttgart a délivré le mandat officiel d'accusation. Il porte que Wagner est accusé de quinze assassinats, de dix tentatives d'assassinat et de neuf incendies volontaires.

Le meutrier est toujours en traitement à l'hôpital, où il restera jusqu'à sa guérison. Il est étroitement surveillé. Il ne fait montre d'aucun remords et reste parfaitement calme.

Sa rancune contre sa famille était aussi la conséquence de certains évènements survenus il y a plusieurs années déjà, lorsque, jeune homme, il habitait Mulhausen. Il avait séduit la fille de l'aubergiste du village, et c'est contre son gré, par suite de la venue d'un enfant, que Wagner finit par l'épouser. On avait dû le suspendre de ses fonctions pour l'y obliger, et il ne fut réintégré dans son poste d'instituteur qu'après la célébration du mariage. Wagner n'avait jamais pardonné à sa femme, qu'il délaissait complètement, ainsi que ses enfants, et sa haine s'était encore accrue d'un héritage qui échut à ces derniers et dont il s'estima frustré.

Les journaux de Stuttgart publient plusieurs lettres que l'assassin leur a adressées et qui tendent à le représenter non comme un meurtrier vulgaire, mais comme un sectaire animé d'une haine farouche contre une humanité qu'il méprise. Pour un peu il se ferait passer pour un instrument de la justice divine. Dans l'une de ses lettres. Wagner dit :

« A mon peuple.

» Ceci est un souvenir du centenaire, mais je ne suis pas roi, je ne suis qu'un pauvre candidat à la mort. Je ne peux pas prétendre à de grandes actions. Il y a trop d'hommes sur cette terre, on devrait en tuer immédiatement la moitié, qui ne vaut pas la nourriture qu'elle prend. De l'humanité tout entière l'homme est certainement ce qu'il y a de plus mauvais, etc. »

Dans une autre lettre adressée à l'Association des instituteurs, Wagner, qui donne sa démission, exprime l'espoir que son acte ne rejaillira pas sur la corporation.

« Ne me plaignez pas, conclut-il, car vous devrez continuer à enseigner aux imbéciles et aux brutes. »

Il ressort des renseignements recueillis sur la personnalité de Wagner que son acte n'est pas celui d'un anarchiste poursuivant de la même haine la famille et la société, mais celui d'un misanthrope, d'un solitaire à l'esprit détraqué par les lectures romacesques et l'étude d'ouvrages mystiques du moyen âge.

Il a déclaré au juge que ses philosophes préférés étaient Schopenhauer, Hartmann et Frédéric Nietzsche.

— Je suis pessimiste, a-t-il dit, encore que Nietzsche ne réalise pas mon idéal. Comme philosophe, je suis obligé de reconnaître qu'il ne manque pas d'un certain sens de la réalité. C'est ainsi que dans ses *Opinions et sentences mêlées*, il a dit : « Moi aussi, j'ai » été en enfer comme Ulysse ; j'y serai encore pour » pouvoir parler à quelques morts. Je n'ai pas non » plus ménagé mon propre sang. Que les vivants me » pardonnent s'ils m'apparaissent quelquefois comme » des ombres tellement ils sont pâles et attristés et » avides de vivre. Mais que nous fait en général la » vie ? »

Le juge coupa court à cette déclaration en demandant à Wagner s'il n'éprouvait aucun repentir de ses actes abominables.

Le meurtrier répondit froidement :

— Du repentir ? Qu'est-ce que vous entendez par là ?

— Une sorte de douleur morale, répliqua le juge légèrement interloqué.

— Votre explication est bien faible, monsieur le juge, répondit l'assassin.

Frédéric Nietzsche a fait un livre intitulé *le cas Wagner*. Il ne prévoyait pas qu'un interprétateur délirant lui donnerait une aussi terrible réalité.

G. M.

ÉCHOS

L'âge de la vie sur la Terre

Dans la première moitié du siècle dernier, on admettait couramment, en géologie, une sorte de doctrine qui fut qualifiée depuis de *catastrophisme*. Le système solaire tout entier, y compris la Terre, aurait été formé d'un seul coup, à peu près tel que nous le voyons actuellement.

Notre globe serait donc né avec ses reliefs et ses abîmes, avec ses paysages d'aspect riant ou sévère, avec ses cimes neigeuses et ses fosses abyssales.

La science a évidemment parcouru de nouveaux stades depuis ces hypothèses par trop simplistes ; mais lorsque Lyell et Hutton posèrent les fondements de la géologie moderne, on fit machine en arrière et il n'est pas trop téméraire d'avancer que les savants, d'un seul bond, se jetèrent dans l'extrémité opposée. Plusieurs ne craignirent pas de jongler avec les milliards des siècles, et certains vulgarisateurs, dépassant toute mesure, reléguèrent le commencement du globe terrestre à l'origine même du temps, refusant, dit l'un d'eux, « d'adopter toute unité chronologique plus courte que l'éternité ».

Ces affirmations grotesques et absurdes furent heureusement relevées aussitôt par l'un des plus grands savants du XIXe siècle, lord Kelvin, alors simplement sir William Thomson.

Vers 1862, l'illustre physicien anglais publiait sur ce sujet différentes études où il réduisait à néant les conclusions de ses adversaires et où il montrait qu'en fait tout nous porte à croire à la jeunesse relative de la Terre qui porte l'humanité.

La chaleur, disait lord Kelvin, s'accroît à mesure que nous tendons vers le centre de la Terre. Le degré d'accroissement calorifique est connu ; or, faisant acte de la conductibilité de la croûte terrestre, nous pouvons nous rendre compte du temps qu'il lui a fallu pour passer de l'état liquide à l'état solide et le calcul nous donne un laps de temps compris entre 20 et 400 millions d'années. L'écart est vraiment considérable et il nous reste heureusement deux autres méthodes pour le circonscrire.

La première est tirée de l'étude des marées qui tendent à diminuer la longueur du jour en exerçant comme une sorte de frein sur la partie solide de l'écorce du globe. Mais une diminution de la vitesse de la

Terre se ferait sentir sur l'aplatissement, en supposant la masse fluide. On peut donc savoir vers quelle époque il faut remonter pour trouver un aplatissement correspondant à la forme actuelle et, tout compte fait, on arrive à 100 millions d'années, tout au plus, pour l'âge de la Terre.

De la perte de chaleur par rayonnement pendant les périodes géologiques, on peut conclure à une durée analogue.

Depuis, le problème a été attaqué par d'autres côtés non moins intéressants.

C'est ainsi que le professeur Joly a cherché à doser la quantité de sodium qu'apportent annuellement dans les mers les eaux de ruissellement qui activent la dénudation des terrains, abaissent et transforment constamment les masses continentales. Or, si l'on connaît le volume des océans et la composition chimique moyenne des eaux salées, on peut obtenir la quantité de sodium déposée au cours des âges.

Il est vrai que le phénomène a pu varier en intensité, mais en le supposant identique à ce qu'il est actuellement, on aura néanmoins la durée maximum des phénomènes en question, et on arrive encore à un total de 100 millions d'années environ.

En tenant compte de certaines particularités, le docteur Becker a montré que ce nombre doit plutôt être abaissé à 50 ou 70 millions.

Les agents extérieurs, vents, pluies, etc. concourent tous à niveler la Terre, et nous connaissons le volume enlevé annuellement à la surface continentale; il est égal à un peu plus de 10 kilomètres cubes, c'est-à-dire que si nous donnons à la partie solide une altitude moyenne de 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, nous arrivons à cette conclusion que, chaque siècle, cette surface continentale s'abaisse de 7 millimètres, si bien que le nivellement pourrait avoir lieu en moins de 4 millions d'années.

D'autre part nous connaissons l'épaisseur des terrains déposés par les mers durant les périodes géologiques, nous pouvons donc nous faire une idée du temps requis pour leur formation et, chose extrêmement curieuse, ce mode de détermination nous conduit encore à un total voisin de 100 millions d'années.

Aussi, toutes les méthodes semblent fournir *grosso modo* des résultats identiques et cette concordance ne saurait être attribuée au hasard.

Si donc, les considérations tirées des sciences biologiques et de l'étude des êtres vivants sont trop précaires pour nous fournir des données positives, tous les arguments physiques, mécaniques et géologiques s'accordent à montrer que ces mêmes êtres vivants n'ont pu exister sur notre globe depuis plus de 100 millions d'années.

Toutefois, il y a quelque vingt ans, un nouveau sujet d'étude est venu bouleverser nos données scientifiques antérieures et saper nos notions en apparence les mieux établies. Je veux parler de la radioactivité des corps qui prétend nous fournir un nouveau moyen de déterminer notre âge.

Le radium, en effet, est un élément dont la parenté est actuellement connue et dont les descendants à travers de nombreuses générations paraissent définitivement établis. En d'autres termes, le radium appartient à une série qui commence à l'uranium et se poursuit sur une échelle d'éléments radioactifs dont le terme final aboutirait au plomb.

Chacun de ses éléments tend donc à se transformer et ceci ne saurait avoir lieu sans une perte de substance ou plutôt de particules extrêmement ténues qu'on tient actuellement pour identiques aux atomes de l'hélium.

Evidemment, la marche de la dégradation est très lente, mais n'empêche que les expériences de laboratoire en ont déterminé la vitesse.

Si maintenant nous supposons que tous ces atomes libérés se sont déposés dans une couche géologique quelconque, il est évident qu'il suffira de déterminer, dans un minéral, la quantité d'hélium qu'il renferme par rapport à l'élément radioactif qui reste encore, pour arriver à une évaluation de l'âge de la couche renfermant ledit minéral.

Or, ces considérations conduisent généralement à des chiffres supérieurs à ceux que nous donnent les méthodes précédemment employées.

Faut-il conclure que nos anciens moyens de détermination sont sans valeur? Je ne le pense pas. Le problème est trop nouvellement posé ; il comporte encore des données trop incertaines ; en un mot, les solutions manquent trop de précision, et les nombres obtenus varient dans de trop grandes limites pour qu'actuellement nous puissions nous appuyer d'une façon légitime sur les phénomènes de radioactivité. Le mieux et le plus sûr est d'attendre : ne quittons pas la proie pour l'ombre.

Toutes les sciences s'accordent à assigner à la durée des âges géologiques un laps de temps de 100 millions d'années, nous pouvons nous en tenir là.

D'ailleurs, nombre d'éminents biologistes déclarent que cette durée est largement, suffisante pour encadrer tous les phénomènes relatifs aux êtres vivants et qui mieux est, la science de ces dernières années nous a trop souvent appris à nous défier de nos acquisitions

incomplètes pour que, brusquement, nous nous engagions sur des routes dont le tracé est loin d'être définitif.

Abbé TH. MOREUX,
directeur de l'Observatoire de Bourges.

Les Iris chiffrés

Un de nos académiciens les plus notoires, M. Jules Claretie, a pris pour thèse d'un de ses romans un drame dont la victime, à la minute suprême où elle va être assassinée, fixe avec une telle ferveur un portrait placé en face d'elle que l'image de ce portrait demeure, après sa mort, photographiée, en quelque sorte, dans son dernier regard.

Il n'y a là, évidemment, que le motif à une intrigue très passionnante, mais... le fait n'est point dénué de valeur scientifique.

Borelli cite, d'après un ancien chirurgien de Montpellier du nom de Formius, l'exemple d'un jeune garçon sur les iris duquel, dit-il, on lisait très nettement, en lettres romaines, les mots français suivants : « LOVE SOIT DIEV. »

Formius et Borelli, qui ne font d'ailleurs que relater le fait, sont les seuls à parler de ce cas. Mais il en est un autre que constatèrent plusieurs spécialistes, français, belges, irlandais, et qui a été rapporté maintes fois par des praticiens dignes de foi : c'est celui de Joséphine Louis.

Elle naquit à Paris en 1825 et fut exhibée en France, puis à Gand, et enfin en Angleterre. Parmi tous ceux qui se sont occupés de son cas, — Rognetta, Giraldès, Wilde, et après eux Cornaz, — le docteur irlandais Wilde paraît le plus convaincu. « Il y a quelques années, dit-il, on montrait un enfant sur les iris duquel étaient écrits les mots : « Napoléon, Empereur ». Ce phénomène paraît avoir été produit par une disposition insolite de ces trous, fibrilles et stries, qui distinguent la surface du diaphragme oculaire. » « Je possède, dit d'autre part le praticien de Dublin, une très bonne lithographie de Joséphine Louis, l'enfant français né avec les mots « Napoléon, Empereur » dans les yeux. A la moitié inférieure de l'iris droit, les signes ressemblent aux lettres capitales qui forment le mot EMPEREUR ; et celui de NAPOLÉON occupe à peu près la même position sur l'iris gauche. »

Cette anomalie de la nature fit d'ailleurs l'objet de nombreuses notes ou études approfondies dans les journaux de l'époque.

Les historiographes postérieurs semblent, au surplus, moins affirmatifs. Au sujet de cette même Joséphine Louis, Giraldès déclare : « Il y a quelques années, j'ai vu à l'hôpital de la Charité une jeune fille *qu'on disait* porter les mots « Napoléon, Empereur » inscrits sur les yeux. C'était tout simplement une de ces combinaisons bizarres qui, *à l'aide d'un désir bien complaisant*, permettrait d'y trouver cette inscription. »

Déjà, au XVIIIe siècle, le fameux docteur oculiste Jacques Dariel avait déclaré avoir observé dans les yeux d'une paysanne des environs de Rouen une inscription dans laquelle il avait démêlé les mots latins *Post mortem.*

Enfin, un maître de la science, Tenon, cite un cas qui n'est point sans analogie avec celui de Joséphine Louis... encore qu'il soit moins sensationnel au point de vue de l'inscription :

« Sur l'iris, d'un fond bleu, dit-il, apparaissent des traits blancs, les uns droits comme certains chiffres, un autre a la forme d'un T majuscule, un autre encore celle d'un V. »

Pour les incrédules, signalons d'ailleurs que Tenon fit exécuter par un peintre sur émail un modèle — d'après nature — de cet œil, et que ce même artiste en établit une seconde reproduction qui fit partie de la collection de l'ancienne Académie de Paris et qui figure aujourd'hui au musée Dupuytren.

Voilà pour les lettres. Le problème des chiffres n'est pas moins curieux.

Il y a quelques années, à la clinique du professeur Deneffe, vint une femme Joseph Baete, née Marie Rosseel, âgée de cinquante-neuf ans, chez laquelle étaient apparus brusquement, au cours de son enfance, des chiffres imprimés dans les deux iris. Ce phénomène ne disparut pas. Examinés à l'œil nu, à la loupe, ces iris portaient dans l'œil gauche le nombre 10, dans l'œil droit le nombre 45.

« Ce qui caractérise ces chiffres, dit le docteur Deneffe, c'est la netteté, la précision mathématique avec laquelle ils sont gravés dans les iris. Je défie un calligraphe de tracer sur le papier ou le tableau, avec la plume ou la craie, un 45 ou un 10 plus parfaits que ceux qu'un jeu de la nature nous fait voir sur l'iris de cette femme. Plus de trente personnes sont venues voir cette curiosité. Sans la moindre hésitation tout le monde lit 45 et 10. Il est impossible de lire autre chose... »

Ce qui est plus extraordinaire encore, en le cas présent, c'est que cette anomalie fut héréditaire. La fille de la femme Baete, alors âgée de dix-sept ans, présentait des particularités iriennes analogues. Sous le champ pupillaire de droite, on lisait fort nettement le nombre 10, et plus nettement encore, sous la pupille de gauche, le nombre 20.

Ces chiffres avaient, chez la jeune fille, les mêmes dimensions que dans les yeux de la mère.

Au demeurant, leur vue était également bonne et leurs yeux ne présentaient aucune autre anomalie constitutionnelle.

M. BOUCHENY DE GRANDVAL.

ÇA ET LA

La médaille du torero.

O sainte médaille
Qui me vient de ma sœur,
Au jour de la bataille
Reste là sur mon cœur.

Ainsi chantait Valentin; et il partit pour la guerre d'où il revint sain et sauf.

Mais quand, à son retour, irrité contre Marguerite il rejeta l'image pieuse :

Toi qui me viens de Marguerite,
Je ne veux plus de ton secours,

il se fit embrocher par le docteur Faust.

Ne riez pas de ces pieuses croyances.

Voyez ce qu'il advint récemment à Gallito, torero fameux *tra los montes*, qu'un taureau certain jour vient, d'un furieux coup de corne en pleine poitrine, de coucher sur le sable.

Tout le monde le croyait transpercé, mort. Que non pas. Gallito portait sur la poitrine une médaille en or, cerclée de brillants, une médaille de la Vierge de l'Espérance, patronne du faubourg Macarena, de Séville, et la corne du taureau rencontra ce léger bouclier métalique Gallito fut sauvé.

Cette médaille lui avait été donnée par sa mère en guise de pieux talisman, et il lui dut en effet son salut. Mais quel ne fut pas son regret de constater que, sous le choc, elle s'était détachée de sa chaîne et perdue! « Gallito », à qui cette perte était bien plus sensible que son propre triomphe, mit aussitôt en campagne tout le personnel de la « Plaza » et, après de patientes recherches, la médaille fut enfin retrouvée le lendemain, enfouie dans le sable de l'arène, cabossée et déformée, mais d'autant plus précieuse.

Et Gallito remercia doublement la madone.

Les sorcières de Paris

Les journaux allemands reçoivent de temps en temps de Paris des informations pleines de fantaisie. L'un d'eux publie un article sur les somnambules, voyantes, cartomanciennes, chiromanciennes, de la ville, qu'il appelle avec amertume la ville-lumière. Le nombre des personnes vivant de cette industrie serait de 34.607 : on nous donne ce chiffre sur la foi « du nouveau livre d'adresses parisien ». Je ne l'ai pas vérifié. Mais on dit aussi, sur la foi d'un fonctionnaire de la police, que le Parisien « sceptique, qui prend la Bastille, chasse et décapite les rois, et ne croit ni à Dieu ni à diable », dépense par an 73 millions pour l'astrologie.

Pauvres cartomanciennes ! Cela leur fait donc environ deux mille francs chacune pour subsister toute l'année. Et comme on nous dit d'ailleurs que certains gros cabinets d'astrologie font jusqu'à mille francs d'affaires par jour, dans quelle détresse ne doivent point être les sorcières en petit et les humbles faiseuses de prodiges. Que de misères autour des soucoupes de marc ! — D'autres chiffres sont plus consolants. On nous dit qu'il y a à Paris plus de devineresses que de médecins. C'est donc que la santé publique est excellente. On nous cite enfin quelques réclames, qui sont de la dernière banalité. Une seule est vraiment ingénieuse : une devineresse annonce qu'un avocat est attaché à son établissement pour le cas où les révélations de l'au-delà donneraient occasion à des procès. C'est assez plaisant. Mais un tel avocat existe-t-il ? Et qu'en pense le Conseil de l'Ordre ?

Il reste de ces calembredaines que les Parisiennes ont un goût très vif pour les révélations mystérieuses. Il y a, dit-on, des actrices qui ne montent point en scène sans s'être fait faire les cartes. C'est qu'elles ont besoin d'un stimulant, et mieux vaut cet encouragement qu'un verre de gin. Des femmes charmantes connaissent toutes les diseuses de bonne aventure de Paris : c'est qu'elles se divertissent à pénétrer dans ces logis et à observer ces pauvres gens. Il y a des amantes inquiètes qui s'en viennent demander si on les aime : c'est que l'amour est un éternel enfant. Et il y a de bonnes amies qui viennent faire faire par la voyante le portrait de leurs amies : c'est qu'elles ont l'esprit critique. — Y. (*Débats*.)

L'art de vivre cent ans

Le Dr L. H. Goizet nous le révèle dans son livre, *Ne jamais vieillir et vivre plus de cent ans*. Il s'appuie sur la « loi de formation des êtres » ; cette loi n'est pour lui qu'une application de la loi de gravitation découverte par Copernic et formulée par Kœpler. Le mouvement incessant de rénovation vitale se produit dans l'individu sous l'influence du double courant d'assimilation et de désassimilation ; ni la mort, ni la maladie ne peuvent faire leur apparition tant que nul obstacle ne vient interrompre la libre circulation de ce fleuve de vie. Il s'ensuit, dans l'opinion du docteur, qu'au moyen d'un léger massage intelligemment pratiqué, nous sommes à peu près sûrs de vivre cent ans. A merveille !

Le Saint-Christophe de M. Etienne

L'*Intransigeant* raconte cette édifiante histoire :

« Un député radical-socialiste connu pour son anticléricalisme forcené était allé, l'autre jour, recommander un

de ses protégés au ministre de la guerre. Dans la rue Saint-Dominique stationnait la limousine de M. Etienne. Le député s'en approcha, l'examina attentivement — car il est lui-même fort désireux d'acquérir une automobile — et découvrit, soudain, au fond de la voiture un Saint-Christophe.

» — Trahison ! rugit le député. Et il alla conter partout ce qu'il venait de voir.

» Rassurons-le aujourd'hui. Ce n'est pas M. Etienne, ministre républicain, qui a songé à se mettre sous la protection de Saint Christophe. Mais, depuis le récent accident d'automobile qui, heureusement, n'eut aucune conséquence sérieuse, Mme Etienne ne veut plus négliger aucune précaution. Et c'est elle qui a fait placer sur la limousine l'emblème salutaire. »

La momie de Leukyoné.

Au second étage du musée Guimet, place d'Iéna, se trouvent dans un cercueil de verre deux momies. Ce sont deux dames byzantines, l'une païenne, l'autre chrétienne. La première porte le joli nom de Leukyoné et a séduit on ne sait ni comment ni pourquoi une jeune actrice russe, Mlle Névada, qui a joué sur une de nos scènes parisiennes la saison dernière.

Mlle Névada est sûre que la momie lui porte chance quand elle doit chanter, et pour se la rendre tout à fait favorable, elle a demandé la permission à M. Guimet de déposer des fleurs devant son tombeau de verre. M. Guimet a aussitôt donné une réponse favorable à la requête de la jeune femme, et auj ourd'hui les visiteurs intrigués peuvent voir un curieux reposoir dans un musée.

Dernièrement, Mlle Névada, étant à Londres, ne pouvait accomplir comme de coutume son pèlerinage ; aussi avait-elle chargé une fleuriste de renouveler les lis et les roses pour que le sort heureux continue à la suivre même de l'autre côté de la Manche.

Le maire sourcier.

M. Gouiran, maire de Gignac, est réputé pour son art de découvrir des sources, grâce à un pendule qui oscille entre ses mains dès qu'il se trouve au-dessus de quelque cours d'eau souterrain.

Ces jours-ci, un habitant de Marignane, commune située près de Rognac, fit appel à la science de M. Gouiran, et, en peu de temps, le maire de Gignac lui signala l'existence d'une source dans sa propriété ; on creusa, et l'eau apparut.

Depuis, le maire sourcier est demandé de tous côtés par les paysans désireux de trouver de l'eau chez eux.

Procession pétrifiée.

On vient d'inaugurer aux Mées (Basses-Alpes), un monument à la mémoire des « Victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1851 ».

Ce petit village est situé au bord de la Durance, au milieu de prés plantés d'arbres fruitiers qui rendent l'endroit très frais en été. Il est remarquable par une longue théorie de rochers appelés les Pénitents, hauts d'une centaine de mètres, absolument verticaux sur la face qui regarde la vallée.

La légende veut que les Pénitents, porte-bannière et petit clerc en tête, aient été ainsi pétrifiés pour avoir cédé aux tentations d'orgueil du malin au cours de leur procession. La science indique que ce sont les remous de la Durance tertiaire qui ont ainsi taillé et séparé ces rochers.

Ils sont traversés par un tunnel fort irrégulier d'environ deux mètres de diamètre : les Messens, ennuyés de voir leur village, à la suite de gros orages, inondé par le torrent qui passait derrière ces rocs, les creusèrent durant trois hivers, et, par ce lit artificiel, firent déverser l'ennemi directement dans la rivière.

La patrie de Nostradamus.

Mistral, dans son discours à Saint-Rémy, pour le cinquantenaire de la *Mireille* de Gounod, a rappelé que Saint-Rémy vit naître le célèbre devin.

Voici ce qu'au milieu du siècle dernier, un archéologue qui avait amoureusement étudié le passé de sa Provence natale, contait à des enfants dont aujourd'hui d'autres enfants écoutent à leur tour dans les mêmes « *mas* » la vieillesse conteuse :

« En 1819, j'occupais un bien modeste emploi à Saint-Rémy. Un jour, je vis entre les mains d'un garçonnet un petit ouvrage ayant l'aspect d'un almanach, couverture tout aussi simple, et portant ce titre : *Prophéties de Nostradamus*. Je ne me rappelle pas s'il était imprimé à Salon ou à Carpentras ; mais, à coup sûr, c'était dans l'une de ces deux villes. L'un des quatrains était ainsi conçu :

Vester loin bien petite isle en mer
Moult désiré, dame parque en courroux,
D'un petit homme, un grand tombeau lever
Pour repos sien, et pour repos de tous.

« J'écrivis ce quatrain sur le manteau de la cheminée, et mis au-dessous : à vérifier.

« Sainte-Hélène, Napoléon ! c'étaient des noms qui faisaient palpiter le cœur d'un vieux soldat de l'Empire, et le sens ne pouvait être douteux.

« Napoléon mourut en 1821 !...

« J'ai vivement regretté, depuis, de ne pas avoir à ma disposition ce petit livre. J'aurais connu l'éditeur et peut-être qu'aujourd'hui cet ouvrage pourrait nous apprendre des secrets sur la mort du grand homme ! »

Une cloche qui vole

Les violents orages de ces jours derniers ont ramené quelques conversations sur les méfaits et les fantaisies de la foudre. Pour ceux de nos lecteurs qui collectionneraient ce genre d'anecdotes, rélatons l'étrange phénomène qui

vient de se produire à Deal. Six habitants de cette ville affirment, sous la foi du serment, qu'un de ces derniers soirs, à la tombée de la nuit, ils aperçurent dans le cimetière de leur cité une couronne de fleurs artificielles posée sur une tombe et enfermée sous une cloche de verre s'élever à un mètre de hauteur, faire un saut périlleux et retomber sans se briser.

Aussitôt des savants se consultèrent, et, comme le tonnerre n'avait pas cessé de gronder au cours de la journée en question, ils attribuèrent le phénomène à l'électricité et à l'air comprimé contenu dans la cloche de verre. L'électricité, on le voit, explique bien des choses. N'est-elle pour rien dans l'exploit de Pégoud ?

NOTRE COURRIER

A PROPOS DU MÉDIUM CARANCINI.

Par suite d'une erreur que nous regrettons, une lettre du commandant Darget qui n'était pas destinée à la publicité a paru sous ce titre dans le numéro du 1er septembre.

Le commandant nous écrit à ce propos :

« Mais ce qui est encore plus regrettable, c'est que, en vous parlant de M. Léon Denis, j'ai employé, au courant de la plume, des expressions qui dépassaient ma pensée et dont, certainement, je ne me serais pas servi dans un article destiné à la publicité. »

***

ALZONNE ET CONQUES.

« Je n'ai pas été à Alzonne, mais d'après ce que j'ai entendu raconter de part et d'autre, je constate que ce que l'on dit de ces apparitions dans l'*Echo du Merveilleux* est exact.

« Le nombre des personnes qui voient Jeanne d'Arc, saint Michel, etc., etc., est très considérable. Il paraît cependant que les enfants qui ont été les premiers à voir sont cependant les plus favorisés; ce qui fait dire aux journaux athées que ces histoires d'apparitions ne sont qu'un coup monté par le cléricalisme et qu'il n'y a rien de vrai en tout cela. Leurs longs articles ne sont qu'une diatribe contre tout ce qui de près ou de loin, touche à l'Eglise et à son histoire.

« Parmi ceux qui, n'ont encore rien vu, ou qui ne connaissent les faits d'Alzonne que par ouï-dire, il y a, naturellement, de nombreux incrédules. Ces derniers expliquent la chose ou par la supercherie ou par l'origine diabolique. Certains détails en effet laisseraient croire cette dernière explication comme la vraie. Par exemple :

« Il y a quelques jours une des enfants visionnaires un papier et un crayon à la main, transcrivit une inscription qu'elle vit dans le Ciel. Or *chose merveilleuse*, cette enfant ignorante écrivit à son insu des mots parfaitement atins : le *Mirabilis visio rerum cœlestium*, etc., etc. »

— Mais, chose déconcertante, ces mots n'avaient entre eux aucun enchaînement logique, ne pouvaient former la moindre phrase. »

Mais le diable n'aurait-il point pu intervenir pour opérer ce méli-mélo, dans la suite de ces premiers mots très clairs comme on le voit. Il se glissa bien un jour entre l'oreille du bienheureux curé d'Ars et le pâtre de la Salette, Maximin Giraud, pour lui faire entendre le contraire de ce que celui-ci voulait lui dire et lui disait.

« D'autres faits encore (par exemple les ailes sur le dos de la Sainte Vierge) sont bien de nature de faire hausser les épaules et à refuser à ces prétendues visions une origine divine ».

Pourtant, la Sainte Vierge n'est-elle pas devenue la Reine des Anges. Or, si l'on représente ceux-ci avec des ailes, pourquoi leur Reine n'en prendrait-elle pas exceptionnellement ?...

« Beaucoup se moquent et tournent le tout en dérision ».

Là, rien d'étonnant : les moqueurs ont tant d'esprit.., *malin*, pour l'ordinaire !

« Or, ces jours-ci, Jeanne d'Arc aurait dit à l'une des visionnaires qu'elle était très offensée de ces moqueries incrédules, et qu'elle réclamait du sérieux dans les esprits. Sans quoi elle abandonnerait la France à elle-même. Et elle ajouta que dans deux mois d'ici elle donnerait des preuves éclatantes de sa présence. Attendons.

« Vous avez peut-être vu l'entrefilet de la Croix de Paris recommandant aux catholiques de ne pas se rendre à Alzonne. L'autorité ecclésiastique n'a pas bougé (1).

« Pour ce qui concerne Conques, le surnaturel divin est nettement établi et prouvé. J'ai assisté ces jours-ci à la fête de l'Adoration, dans cette église. Les privilégiés qui ont vu l'Enfant Jésus ou la Sainte Face ont été très peu nombreux ce jour-là.

« Moi-même je n'ai rien vu. Mais presque chaque fois que le Saint Sacrement est exposé les apparitions se renouvellent. Aussi la paroisse de Conques ressemble-t-elle aux sociétés chrétiennes des premiers siècles ou du moyen-âge. Les offices s'y font d'une manière admirable, et les conversions ne se comptent plus. Cela seul, à défaut d'autres preuves, suffirait à prouver que le doigt de Dieu est là.

« L'autorité ecclésiastique du diocèse a ordonné qu'on rassemblât et coordonnât les dépositions éparses et que ce volumineux dossier de récits, descriptions et dessins fût envoyé à Rome pour y être étudié. En attendant elle a levé la défense d'en parler, *même en chaire*, ce qui est une reconnaissance implicite du fait miraculeux. »

A la bonne heure, et bravo !

---

(1) On a vu plus haut que l'autorité ecclésiastique s'est, au contraire, prononcée.

Le Gérant : Mme Gaston Mery.

Paris, — Imp. R. Tancrède, 15, rue de Verneuil.